



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3244

Attribution d'une subvention d'équipement de 2 250 euros à l'Association "Lombalgie Tu Lui Souris" pour l'achat de 3 tricycles couchés

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3244 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 2 250 EUROS A L'ASSOCIATION "LOMBALGIE TU LUI SOURIS" POUR L'ACHAT DE 3 TRICYCLES COUCHES (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) ».

L'Association « Lombalgie Tu Lui Souris » (LTLS), créée le 8 avril 2017, a pour objet le développement des activités physiques adaptées au handicap, notamment pour les personnes atteintes de lombalgie chronique. Son siège social est situé 70 rue de la Garenne à Lyon 5^e.

En collaboration avec le Centre Médico-Chirurgical et de la Réadaptation (CMCR) des Massues Croix-Rouge Française, situé dans le 5^e arrondissement, et sous la responsabilité du chef de service de l'hôpital de jour, l'Association souhaite développer au sein du CMCR un atelier proposant une nouvelle activité physique pour les patients souffrant du dos : le tricycle couché.

Encadré par un enseignant spécialisé, l'objectif thérapeutique de cet atelier est de proposer une nouvelle activité au sein du programme d'éducation thérapeutique RECET (Réentrainement à l'effort-Coping-Education thérapeutique-Travail), déjà en place au sein du CRCM des Massues Croix-Rouge Française.

L'atelier a aussi pour but de montrer que l'on peut adapter une activité sportive en fonction de sa pathologie, en insistant sur l'importance de la posture (du corps, du dos) lors de la pratique d'un sport.

Les patients participant à cet atelier découvriront qu'il est possible de pratiquer une activité physique plaisante et agréable malgré leur lombalgie. Le tricycle couché est un exemple d'activité d'extérieur accessible, sans contre-indication aux personnes souffrant du dos.

Redonner espoir et envie aux patients est l'objectif principal de cet atelier.

Pour mener à bien ce projet, trois tricycles couchés sont nécessaires, chacun étant adapté à la morphologie du patient : petit, moyen et grand.

Six à huit patients lombalgiques de tout âge participeront à l'atelier, sur un programme de quatre semaines, organisé huit à dix fois par an.

Le développement de cette nouvelle activité génère des frais auxquels l'Association LTLS ne peut faire face. Une aide financière lui permettrait d'aller au bout du projet.

L'Association, qui ne bénéficie pas de subvention de fonctionnement, sollicite donc la Ville de Lyon pour l'octroi d'une subvention d'équipement de 2 250 euros ; cette aide permettrait de financer 30 % du budget total, soit 7 500 euros.

Compte-tenu de ces éléments, la Ville de Lyon souhaite allouer à l'Association « Lombalgie Tu Lui Souris » une subvention d'équipement de 2 250 €

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission sports, jeunesse, vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention d'équipement de 2 250 € est allouée à l'Association « Lombalgie Tu Lui Souris » pour l'achat de trois tricycles couchés, adaptés à la pratique des personnes souffrant de lombalgie.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2017, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT